PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL,
tenue le 8 novembre 2022 à 16 h, au bureau syndical.

PRÉSENCES :

Beauchemin Jean-François
Bilodeau Cynthia
Bourgault Nancy
Bourgon Julie
Bouthillier Myriam
Chevrier Geneviève
Corriveau Marie-Ève
Ferland Alexandre
Fuller Brigitte
Gabriele Karine
Gariépy Isabelle
Gaudreau Mélanie
Lapointe Katia
Latreille Guylaine
Lefebvre Andrée-Ève
Lefebvre Véronique
Lévesque Claude-Marie
Lussier Geneviève
Malouin Claudine
Meloche Mélanie
Ménard Julie
Morin Yvane
Nolin Marie-Claude
Rinfret Lemire Estelle
Roy Mélissa

ORDRE DU JOUR :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2022 ET SUIVIS 1
3. PRÉSENTATION DES DÉPÔTS INTERSECTORIELS ET SECTORIELS 2
4. PROJET D'ACCOMPAGNEMENT DES ENLQ 2
5. MÉCANISME DE RÉSOLUTION DES DIFFICULTÉS EN LIEN AVEC LA TÂCHE 2
6. APPLIPROF 2
7. SOUPER DE NOËL 3
8. FORMATION SUR LA PRÉVENTION ET LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS 3
9. MAITRE DE NOTRE PROFESSION — EN ROUTE VERS LE COLLOQUE PÉDAGOGIQUE ET PROFESSIONNEL/CONSULTATION EN LIGNE 3
10. QUESTIONS DIVERSES 4

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Geneviève Chevrier,
Appuyé par Julie Ménard :

A2223-CD-DEC-09 **Il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour avec tel que présenté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2022 ET SUIVIS

Le procès-verbal du 11 octobre 2022 a été envoyé par courriel et remis aux personnes déléguées.

Aucune correction n'est apportée à l'issue de la réunion, le procès-verbal est donc adopté à l'unanimité à la fin de la rencontre.

Proposé par Mélanie Gaudreau,
Appuyé par Yvane Morin :

A2223-CD-DEC-10 **Il est résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal du 11 octobre 2022 tel que présenté.

Suivis :

2.1 Consultation sur la valorisation

La compilation des résultats de la consultation sur la valorisation est présentée. Seulement 17 personnes ont répondu dans les délais à la consultation. Les résultats ont été présentés au Conseil général de participation.

3. PRÉSENTATION DES DÉPÔTS INTERSECTORIELS ET SECTORIELS

La présidente présente les dépôts intersectoriels et sectoriels à l'aide du document A2223-CD-13. La présentation PowerPoint sera envoyée et peut être présentée aux membres.

4. PROJET D'ACCOMPAGNEMENT DES ENLQ

La présidente présente le projet d'accompagnement des enseignantes non légalement qualifiées à l'aide du document A2223-CD-14. Elle précise que les directions font l'approche selon ce qui est observé depuis le début de l'année. Elles doivent identifier la personne volontaire qui accompagne l'ENLQ. Le centre est actuellement à collecter les données pour pouvoir verser la rétroaction. Ce qui semble le plus courant est une association avec une enseignante du même niveau (partage de planification, coordination, proximité de classe). Les directions confirment ce qui se fait déjà de façon naturelle si les enseignantes se portent volontaires à poursuivre et sonderont les autres volontaires. Ce que l'on constate jusqu'à maintenant, c'est que les ENLQ semblent déjà avoir au moins une personne de référence vers qui ils se tournent. Deux enseignantes peuvent se partager le montant si elles accompagnent toutes les deux un ENLQ.

Dorénavant, chaque fois que le centre offrira un contrat à un ENLQ dans une école, la direction d'école tentera de trouver un enseignant volontaire pour l'accompagner.

5. MÉCANISME DE RÉSOLUTION DES DIFFICULTÉS EN LIEN AVEC LA TÂCHE

La vice-présidente à la trésorerie présente le mécanisme de résolution des difficultés en lien avec la tâche à l'aide du document A2223-CD-15. Ce document sera disponible sur l'intranet du centre et sur notre site internet au www.servaudreuil.net.

6. APPLIPROF

Le site d'AppliProf a été amélioré. Les formations seront maintenant calculées sur un cycle de deux ans et l'ancienne période de référence demeurera disponible. Un volet pour la tâche sera ajouté pour faciliter le calcul des heures et voir la progression de la tâche annualisée. Les membres peuvent accéder à l'AppliProf en suivant le lien : https://appliprof.org/.

Nous demandons aux personnes déléguées de sonder les membres afin de connaitre le nombre de personnes qui utilise déjà l'application. L'information doit être envoyée à Isabelle Gariépy.

7. SOUPER DE NOËL

Les personnes déléguées, substituts et membres de comité ont reçu l'invitation pour le souper de Noël. Celui-ci aura lieu au restaurant *Il Tesoro* à Vaudreuil-Dorion, le 20 décembre à 18 h 30. Le formulaire avec le choix de menu doit être retourné avant le 12 décembre 2022. L'assemblée des personnes déléguées qui le précède se tiendra au bureau syndical.

8. FORMATION SUR LA PRÉVENTION ET LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Une formation sur la prévention et le règlement des différends au service des risques psychosociaux au travail sera offerte le mardi 29 novembre 2022 à 16 h au bureau du SERV. Les membres peuvent s'inscrire avant le 24 novembre en écrivant un courriel à inscription@servaudreuil.net.

L'affiche a été envoyée dans les écoles et il est possible pour les autres corps d'emploi d'assister à la formation.

9. MAITRE DE NOTRE PROFESSION — EN ROUTE VERS LE COLLOQUE PÉDAGOGIQUE ET PROFESSIONNEL/CONSULTATION EN LIGNE

Le colloque *Maitre de notre profession* de la FSE aura lieu les 11 et 12 mai 2023 à Laval. La délégation du SERV sera constituée de 10 personnes, dont les 5 membres de l'exécutif. Il sera donc possible pour 5 personnes déléguées d'y assister.

En vue du colloque, une première consultation sur les deux enjeux transversaux (le numérique et l'enseignement à distance et la profession enseignante : valorisation, attraction et rétention) aura lieu de la mi-novembre à la mi-décembre par voie électronique et une 2e phase de consultation sur les enjeux spécifiques par secteur se tiendra de la mi-janvier à la mi-février aussi par voie électronique.

Il est proposé que les personnes déléguées signifient leur intérêt en écrivant un courriel à Claudine Berger avant le lundi 14 novembre 2022 8 h et de procéder à un tirage au sort pour compléter la délégation de 10 personnes au colloque *Maitre de notre profession* de la FSE.

Proposé par Véronique Lefebvre,
Appuyé par Marie-Claude Nolin :

A2223-CD-DEC-11 **Il est résolu à l'unanimité** que les personnes déléguées signifient leur intérêt en écrivant un courriel à Claudine Berger avant le lundi 14 novembre 2022 à 8 h et de procéder à un tirage au sort pour compléter la délégation de 10 personnes au colloque *Maitre de notre profession* de la FSE.

10. QUESTIONS DIVERSES

10.1 Échelon salarial et expérience

La présidente présente le document A2223-CD-16 et explique la différence entre une personne enseignante faisant seulement de la suppléance versus une personne ayant obtenue un contrat. Les personnes enseignantes non légalement qualifiées obtenant des contrats progressent dans l'échelle salariale puisqu'on leur reconnait leur expérience.

10.2 COVID et code 22

Il est difficile de prétendre qu'il serait possible d'exercer son droit de refus s'il y a trop de cas de COVID dans une classe puisque plusieurs mesures peuvent être mises en place par la personne enseignante (distanciation, port du masque, lavage des mains). Malgré cela, une personne peut en tout temps contacter la CNESST si elle souhaite exercer son droit de refus et c'est la CNESST qui prendra la décision. Nous rappelons qu'il est toujours possible d'appeler la CNESST afin d'être indemnisé par celle-ci si la COVID a été contractée sur son lieu de travail.

D'après les personnes déléguées, l'évaluation des élèves ayant un code 22 se fait à partir d'une liste d'objectifs parmi lesquels il faut en choisir quelques-uns. Chaque objectif sera jugé avec une cote A, B ou C et devra être commenté. Le syndicat n'a pas reçu le protocole pour les élèves en intégration linguistique et ne peut confirmer.

10.3 Plan d'intervention

Selon la clause 8-9.09 C) 1), l'équipe du plan d'intervention est composée d'un représentant de la direction, de l'enseignante ou l'enseignant et des parents de l'élève. Le cadre de référence du plan d'intervention du CSSTL spécifie aussi les responsabilités de la direction dans l'établissement du plan d'intervention. Bien qu'il soit écrit qu'elle peut déléguer certaines actions à d'autres intervenants, elle demeure responsable des plans d'intervention. La direction ne peut donc pas complètement déléguer la tâche d'élaborer, de réviser les plans d'intervention et d'organiser les rencontres avec les parents à l'orthopédagogue.

10.4 Absence pour invalidité pendant un contrat

Une absence pour invalidité pour une personne enseignante sous contrat ne devrait avoir aucun impact sur l'accès à la liste de priorité pour celle-ci. Cependant, si la personne n'a pu être évaluée dû à son absence, l'évaluation peut être reportée à l'année suivante. La personne sera quand même inscrite sur la liste de priorité.

10.5 Classe d'accueil

Le syndicat n'a reçu aucune information quant à l'ouverture d'une nouvelle classe d'accueil. Des personnes déléguées nomment que leur direction leur a demandé de ne pas en parler. Le SERV fera des vérifications.

10.6 Classes sans enseignant

Nous ne connaissons pas le nombre de classes sans enseignant. Des personnes déléguées se demandent pourquoi les conseillères pédagogiques ne sont pas utilisées dans ces circonstances. Le SERV fera des représentations à ce sujet.

10.7 Nombre d'élèves en francisation

Le nombre d'élèves suivis par les enseignantes de francisation n'est pas balisé. Celles-ci sont invitées à en discuter avec leur direction si elles constatent que le nombre d'élèves à suivre rend le service moins efficace et que la tâche est trop lourde.

10.8 Journée pédagogique réservée pour les rencontres de parents

La journée pédagogique du 25 novembre est réservée pour les rencontres de parents comme stipulé à la clause 8-4.02.11 de la convention locale.

Levée de l'assemblée à 18 h 25

Véronique Lefebvre
Présidente

Claudine Malouin
Vice-présidente au secrétariat (par intérim)

Présences
Assemblée des personnes déléguées
8 novembre 2022

École	Personne déléguée		Signature
École Virginie-Roy	Beauchemin	Jean-François	
École Saint-Thomas	Bélair	Marie-Michèle	
École Harwood	Bergeron	Geneviève	
École La Perdriolle	Bilodeau	Cynthia	
École Cuillierrier	Boucher	Nadia	
École À l'Orée-du-Bois	Bourgault	Nancy	était présente
École Sainte-Justine (Du Val-des-Prés)	Bourgon	Julie	
École de l'Éclusière (Coteau-du-Lac)	Bouthillier	Myriam	
École Notre-Dame-de-Lorette	Brault	Nancy	
École de l'Épervière	Brossoit	Kathleen	
École du Papillon-Bleu (Saint-Jean-Baptiste)	Brunet	Émilie	
École Sacré-Coeur (Du Val-des-Prés)	Cadieux	Émilie	
École des Légendes	Chevrier	Geneviève	
École Marguerite-Bourgeoys	Corriveau	Marie-Ève	
École Immaculée-Conception (Du Val-des-Prés)	Daoust	Caroline	
École de la Samare	David	Dominique	
École de l'Éclusière (Coteau-du-Lac)	Desrosiers	Myriam	
École José-Maria	~~Desrosiers~~ Lussier	~~Chantal~~ Geneviève	
École des Légendes	Dubé	Sylvette	
École François-Perrot	Ferland	Alexandre	
École Saint-Ignace (Coteau-du-Lac)	Fuller	Brigitte	
École des Légendes	Gabriele	Karine	
Exécutif	Gariépy	Isabelle	
École Académie Wilson (Coteau-du-Lac)	Gaudreau	Mélanie	
École François-Perrot	Gauthier	Evelyne	
École des Étriers	Goyette	Maggie	
École À l'Orée-du-Bois	Jacques	Karen	

École	Personne déléguée		Signature
École des Orioles	Labonté	Cathie	
École Saint-Zotique	Lafrance	Geneviève	
École Sainte-Madeleine	Lamoureux	Mélanie	
École La Perdriolle	Lapierre	Louise	
École des Étriers	Lapointe	Katia	
École Notre-Dame-de-Lorette	Latreille	Guylaine	
École Notre-Dame-de-Lorette	Lavoie	Nadine	
École de l'Épervière	Leduc	Marie-Claude	
École de l'Hymne-au-Printemps	Lefebvre	Andrée-Ève	
Exécutif	Lefebvre	Véronique	
École Saint-Ignace (Coteau-du-Lac)	Lévesque	Maïthée	
École de l'Hymne-au-Printemps	Lévesque	Claude-Marie	
École José-Maria	Lussier	Geneviève	
École Notre-Dame-de-la-Garde	MacLean	Carinne	
École des Étriers	Malouin	Claudine	
École du Papillon-Bleu (Sainte-Trinité)	Martin	Frédérique	
École Léopold-Carrière	Meloche	Mélanie	
École Virginie-Roy	Ménard	Julie	
École Auclair	Morin	Yvane	
École du Papillon-Bleu (Saint-Jean-Baptiste)	Morin-Plante	Alexandra	
École Brind'Amour	Nolin	Marie-Claude	
École du Papillon-Bleu (Sainte-Trinité)	Rinfret Lemire	Estelle	
École des Orioles	Roy	Mélissa	
École Saint-Michel	Rozon	Geneviève	
École Brind'Amour	Séguin	Guylène	
École Sainte-Marthe	Thivierge	Vincent	
École de la Riveraine			

exécutif Véronique Lefebvre